

Le 10 février 2020

LE DEPARTEMENT EXPRIME UNE FORTE RESERVE SUR LE PROJET CHAMBORD COUNTRY CLUB

Lors de la commission permanente, ce lundi 10 février, le président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, accompagné des élus départementaux, ont émis un voeu sur le projet controversé du Chambord Country Club. Le conseil départemental exprime sa très forte inquiétude à la lecture de ce projet.

Le Conseil départemental a pris connaissance du dossier de concertation du Chambord Country Club et du bilan de la commission nationale du débat public du projet privé de complexe touristique golfique, résidentiel et activités cavalières porté par la société SANE0 qui s'étend sur environ 400 ha sur les communes de La Ferté-Saint-Cyr et de Saint-Laurent-Nouan.

Après examen des pièces, le département exprime ses fortes inquiétudes qui portent d'une part sur les conditions de financement et de rentabilité du projet et, d'autre part, sur les impacts environnementaux de l'opération. En effet :

- Ce projet situé dans un espace naturel agricole et forestier va exercer une forte pression anthropique sur cette zone classée Natura 2000.
- Le projet prévoit un important défrichage qui impacte en grande partie les lisières essentielles pour le développement de la biodiversité pour l'implantation de 565 maisons.
- Le parcours de golf, dont les conditions d'exploitation posent questions sur l'utilisation prévue de produits phytosanitaires et sur les conditions d'arrosage estival, risque de dénaturer le caractère humide d'une partie de la zone.
- Enfin, il est prévu des opérations de terrassement sur le site sans précisions sur leur ampleur ni sur l'impact des travaux sur les espèces naturelles, faune ou flore.

En conclusion, et après débat, la commission permanente du conseil départemental :

- Exprime ses fortes interrogations sur le projet du Chambord Country Club.
- Attire l'attention sur l'importance des études environnementales à intervenir dans le cadre de la loi sur l'eau et la biodiversité.

CONTACT PRESSE

Cassandra GUILLOT – Attachée de presse – cassandra.guillot@departement41.fr – 06 07 27 04 65
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12